

Canard souchet, *Anas clypeata* (Linné, 1758)

Classification (Ordre, Famille) : Ansériformes, Anatidés

Description de l'espèce

Son grand bec en spatule distingue le Canard souchet de tous les autres canards ; il lui sert à filtrer l'eau et à récupérer les différentes proies animales qui s'y trouvent. Au repos comme en vol, la livrée bigarrée des mâles est unique.

Chez le mâle en plumage nuptial, le dessus est noir et blanc, la tête vert brillant contraste avec le ventre et les flancs marron. La poitrine est blanche et les couvertures alaires bleues pâle. L'œil est jaune d'or chez le male adulte, marron chez la femelle, ce qui permet de différencier facilement le sexe des oiseaux en l'absence de critères discriminants sur le plumage des individus en mue. Les pattes sont oranges.

La femelle, brunâtre, se distingue des autres canes par le bec spatulé. Le mâle en plumage d'éclipse ressemble à la femelle mais s'en distingue assez facilement par sa tête plus sombre et ses ailes plus bleutées. Le jeune ressemble à la femelle mais avec le dessus plus uniforme et le ventre plus strié. La mue complète intervient entre mai et novembre mais peut se prolonger jusqu'au printemps chez les jeunes.

Le cri du Canard souchet n'est entendu qu'au printemps, lors des parades nuptiales (JCR, CD1/pl.51).

Longueur totale du corps : 43 à 56 cm, Poids : 410 à 1100 g

Difficultés d'identification (similitudes)

Seule la femelle peut, de loin, présenter quelques points communs avec la cane colvert (*Anas platyrhynchos*). Cependant la forme plus ramassée sur l'eau, le bec en spatule et la façon différente de rechercher la nourriture la distingue très rapidement.

Répartition géographique

Holarctique, le Canard souchet présente une aire de reproduction s'étendant de l'extrême nord de l'Ancien et du Nouveau Monde, jusqu'aux rives de la Méditerranée, entre les 45° et 65° de latitude Nord.

En période hivernale, les oiseaux se distribuent de l'Europe de l'Ouest à l'Afrique de l'Ouest.

En France, l'hivernage se répartit sur tout le territoire avec des concentrations plus importantes en Camargue, Champagne humide, Lac de Grandlieu, Baie de Bourgneuf, estuaire de la Loire, Moëze, étangs de Thau et de Bagnas, Marais du Vigueirat, ainsi qu'en Brenne [5; 6].

Selon YEATMAN-BERTHELOT & JARRY [bg71], les oiseaux présents dans le nord et l'ouest de la France en hiver proviennent de l'ouest de l'ex-URSS, de Fennoscandie et, dans une moindre mesure, des Iles Britanniques que les oiseaux quittent notamment lors de vagues de froid [10]. Ceux qui hivernent dans le bassin Méditerranéen viennent d'Europe centrale, de l'est de la partie européenne de l'ex-URSS et de Sibérie occidentale. Pour YEATMAN-BERTHELOT & JARRY [bg71], de nombreux oiseaux ne font que transiter en France avant de rejoindre leurs quartiers d'hivernage qui incluent le delta du fleuve Sénégal.

En France, la reproduction est surtout notée au nord d'une ligne Bordeaux – Lyon, avec deux ensembles où l'espèce présente une certaine vitalité, le Nord-Pas-de-Calais/Somme et la Loire-Atlantique/Vendée. A l'inverse, l'un des bastions historiques de l'espèce, la Dombes, semble de moins en moins propice. Au début des années 1980, elle accueillait 600 à 700 couples, soit pratiquement la moitié des effectifs nicheurs français. Dix années plus tard, une centaine de couples seulement étaient retrouvés [bg71]. Quelques dizaines tout au plus y nicheraient encore ces dernières années [12-non publié].

Biologie

Ecologie

En Camargue au cours de la période hivernale, les oiseaux exploitent les marais doux en début de saison puis les milieux saumâtres, à la recherche de crustacés planctoniques, de mollusques et de graines [3; 16]. Dans le golfe du Texas, une étude comparative a cependant montré que les oiseaux étaient en meilleure condition physiologique sur les zones d'eau douce que sur les zones saumâtres en raison de ressources alimentaires plus importantes sur les premières que sur les secondes. Par contre la situation s'inverse en cas de vague de froid lorsque les proies des milieux doux deviennent moins accessibles [18].

Les zones humides artificielles comme les gravières, les bassins de décantation des sucreries ou les stations de lagunage s'avèrent être des zones d'hivernage accueillant des effectifs croissants de Canards souchets, tout comme cela a également été constaté dans les Iles Britanniques [10].

En période de reproduction, le Canard souchet peut se rencontrer dans un grand nombre de types de milieux, généralement des plans d'eau douce peu profonds, mais également des fossés où la femelle et les jeunes pourront facilement se dissimuler. Il fait partie des canards dit prairiaux qui utilisent fossés, mares abreuvoirs ou zones

inondées selon la pluviométrie de l'hiver précédent [11; 14]. Dans les pays baltes, et plus particulièrement en Lettonie, les îles situées sur les grands lacs constituent l'habitat privilégié des couples nicheurs [13].

Comportements

Comme chez beaucoup de canards, le souchet est grégaire, excepté en période de reproduction où les mâles sont particulièrement agressifs entre eux pour défendre leur territoire et leur femelle. Le souchet est principalement migrateur. La migration postnuptiale a lieu principalement en septembre-octobre où les oiseaux se regroupent en bandes se mélangeant avec les autres espèces. La migration pré-nuptiale s'amorce début février et se termine fin avril [bg51]. En Dombes, cette migration semble plus tardive et débute à partir du 15 février [4].

Durant la reproduction, le mâle reste souvent à proximité de la nichée, comportement qui peut correspondre au souci de rester à proximité de la femelle et d'assurer ainsi une seconde paternité en cas de perte de la première couvée. Ce comportement, associé au blanc de la poitrine peut également orienter les prédateurs sur le mâle et permettre ainsi à la femelle et à la descendance prochaine du couple d'échapper à ces derniers.

Les oiseaux consacrent 53% du temps total en recherche de nourriture, principalement la nuit en période hivernale [16]. Les plans d'eau utilisés doivent disposer de plus de 10 cm de profondeur et ne pas être obstrués par de la végétation émergente très recouvrante [16]. La densité sur les zones d'alimentation est de l'ordre de 3,3 oiseaux par hectare.

Reproduction et dynamique de population

Sur les zones françaises de reproduction, les Canards souchets commencent à arriver dès début février mais généralement, les couples nicheurs se confondent avec les migrateurs et il faut attendre la fin du mois d'avril afin de déterminer quel effectif nicheur est resté. Le comportement territorial des couples permet alors une évaluation correcte de l'effectif nicheur [14]. Dès la fin mars, la femelle installe son nid, une dépression à peine garnie, dans de la végétation basse, en bordure de plans d'eau peu profonds, étangs ou abreuvoirs, canaux). Le nid est généralement caché dans une touffe de carex, de phragmites, de joncs... [11]. La structure de la végétation semble importer plus que sa composition floristique [13].

Sur le lac Engure (Lettonie), 40,4% des nids sont observés au sein de colonies de Mouettes rieuses *Larus ridibundus* dont le rôle dans l'alarme et la défense collective favorise des espèces non adaptées à ce comportement. Pour la même raison, les Canards souchets recherchent la présence de Limicoles (Vanneau huppé *Vanellus vanellus* et Barge à queue noire *Limosa limosa* [13]), comme cela a également été constaté dans le marais Breton [8]. En Finlande, l'espèce est caractéristique des lacs peu profonds et eutrophes, aux rives très dégagées et présente alors une densité comprise entre un et trois couples pour 100 ha [9].

La ponte est de neuf à onze œufs (6-14), déposée à partir de la fin mars mais plus généralement en avril. Elle est incubée par la seule femelle pendant 21 à 24 jours. Les réserves de lipides, et non la disponibilité en protéines, semblent être le facteur limitant de la taille de la ponte chez cette espèce [1]. Le pourcentage d'éclosion est de 59% en Estonie [11]. La production est en moyenne de sept jeunes [bg72]. Les premiers envols sont observés vers le 10 juin, et la majorité des oiseaux est volante à la mi-juillet sur la façade Manche-Atlantique, 8 à 10 jours plus tard dans les régions de l'intérieur [bg72]. Les familles (cane et canetons) se tiennent généralement dans des eaux peu profondes, les deux à trois premières semaines après la naissance. Leur activité maximale est au lever et au coucher du soleil, mais dans les zones les plus tranquilles, elles peuvent également être observées en pleine journée [TRIPLET, inédit].

En période de reproduction, les mâles sont très territoriaux, ce qui les oblige à consommer beaucoup d'énergie pour défendre leur territoire mais leur permet en même temps de disposer d'une zone très riche en ressources alimentaires [1]. La densité des couples dans le marais Breton est de 1,3 à 4,1 couples pour 100 ha [8], valeur proche de celles trouvées en Biélorussie (0,3 et 5,1 couples pour 100 ha [15]) ou en Estonie (2-3 couples pour 100 ha [11]).

Les jeunes oiseaux sont aptes à se reproduire dès l'âge de un an. La longévité maximale observée est d'environ 20 ans [bg59].

Régime alimentaire

Il comprend principalement des invertébrés aquatiques de petite taille (insectes et leurs larves, mollusques, crustacés) qui, en Camargue représentent 81% du poids moyen de nourriture dans les jabots et 98% du nombre moyen de proies [16], ainsi que des graines et des fragments de plantes.

En Angleterre (Ouse Washes), les proies animales contribuent pour 76,3% de la masse totale ingérée par les oiseaux. Les gastéropodes apportent la plus importante contribution (45,2% de la masse, suivis de très loin par les crustacés avec 6,5%). Les végétaux représentent 16,5% de la masse ingérée, avec une prédominance de graines de *Eleocharis palustris*, suivi de celles de *Carex riparia*, *C. disticha* et *C. hirta* [17].

Habitats de l'Annexe I de la Directive Habitats susceptibles d'être concernés

1130 - Estuaires (Cor. 11.2 et 13.2)

1150*- Lagunes côtières (Cor. 21)

3160 - Lacs et mares dystrophes naturels (Cor. 22.14)

6410 - Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*) (Cor. 37.31)

6430 - Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnards à alpin (Cor. 37.7 & 37.8)

6440 - Prairies alluviales inondables du *Cnidion dubii* (Cor. 37.23)

7210*- Marais calcaires à *Cladium mariscus* et espèces du *Caricion davallianae* (Cor 53.3)

Statut juridique de l'espèce

Espèce chassable, inscrite aux annexes II/1 et III/2 de la Directive Oiseaux, à l'annexe III de la convention de Berne, à l'annexe II de la convention de Bonn et listée en catégorie B1 (population hivernante Europe du Nord-Ouest) et C1 (population hivernante Mer noire/Méditerranée) de l'AEWA.

En Europe, sa chasse est autorisée en Finlande, au Danemark, au Royaume-Uni, en Espagne, au Portugal, en Italie, en Grèce et en France.

Présence de l'espèce dans les espaces protégés

Les sites d'importance internationale pour l'espèce sont la rade de Pénerf, le golfe du Morbihan (réserve de chasse maritime, ZPS), l'estuaire de la Loire et le Massereau, les marais d'Olonne, la Baie de Bourgneuf et Noirmoutier, la Baie de l'Aiguillon, la station d'épuration de Rochefort, Moëze-Oléron, la réserve naturelle de Saint-Denis-du-Payré, le bassin d'Arcachon, la Dombes, la Brenne, la Sologne, la Camargue. Tous ces sites sont classés du moins en partie en réserve naturelle ou réserve de chasse et de faune sauvage et en ZPS.

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

La population hivernante de l'Europe du nord-ouest et du centre est considérée comme stable avec un effectif estimé de 40 000 oiseaux tandis que celle de mer Noire, Méditerranée et Afrique de l'Ouest avec un effectif estimé à 450 000 oiseaux semble en déclin [bg17 ; Wetlands International, à paraître].

Tandis que sur l'ensemble de l'Europe, la population hivernante est jugée en déclin modéré récent [bg2].

En France, on dénombrait 26 330 oiseaux à la mi janvier en 2002, 39 000 en 2004 [6]. La tendance nationale depuis 1988 est à l'augmentation [bg8].

En dehors de la Russie (140 000 à 160 000 couples), la population européenne nicheuse est de l'ordre de 30 000 à 50 000 couples [bg2]. Les Pays-Bas et la Finlande sont de loin les pays les plus importants pour la reproduction de cette espèce en Europe avec respectivement 8 000 à 9 000 couples (en déclin) et 10 000 à 12 000 couples.

HAGEMEIJER & BLAIR [bg30] relatent par ailleurs qu'avec plus de 15 couples par hectare dans des réserves et des zones agricoles extensives, les Pays-Bas détiennent le record de densité en Europe de l'Ouest.

Une tendance à l'augmentation des effectifs nicheurs a été enregistrée en Europe au cours de la première moitié du XXe siècle, en liaison probable avec l'amélioration des conditions climatiques et l'eutrophisation de nombreux plans d'eau [bg30].

En France, il est considéré comme nicheur rare [bg53].

La population comprise entre 700 et 1 300 couples durant les années 1990 [8 ; bg53 ; bg72], semble avoir marqué une légère progression à la suite de l'arrêt de la chasse de mars au début des années 1980 et de la protection de certains sites de nidification (marais de Rochefort, marais Poitevin). Depuis cette époque, il manque des éléments de compréhension sur le statut réel reproducteur de l'espèce. Le marais Breton accueillera à lui seul près de la moitié de l'effectif national, soit plus de 500 à 800 couples [12-non publié], tandis que la Baie de Somme et ses marais arrière-littoraux abriteront 70 couples lors des printemps succédant aux hivers très pluvieux [14]. La population nationale actuelle est estimée entre 1 000 et 1 500 couples.

Menaces potentielles

HAGEMEIJER & BLAIR [bg30] indiquent qu'aux Pays-Bas une diminution des couples nicheurs dans une zone de Noord Holland est due à des fauches trop précoces, à une intensification de l'agriculture et à une diminution des niveaux d'eau. L'intensification de l'agriculture et la poursuite de la régression des zones humides ont des conséquences négatives observables sur les effectifs européens.

D'autres éléments demandent également à être pris en considération : l'abandon des activités agricoles dans certains secteurs des zones humides, à l'origine d'un développement de la végétation arbustive ou le surpâturage avec son corollaire, le risque de piétinement des nids.

Mal connue, la population nicheuse française pourrait subir les contrecoups des années sèches aggravés par les prélèvements excessifs d'eau pour l'irrigation. Les multiples activités de plein air qui se généralisent et s'accumulent sur des espaces naturels pourraient également avoir une influence sur cette population.

Concernant la chasse, l'importance des prélèvements effectués en France sur cette espèce est encore mal connue, notamment sur les installations de chasse de nuit. Il est difficile d'en mesurer l'impact sans que celui-ci puisse être écarté. En 1986, BERTELSEN & SIMONSEN [2] estiment à 70 000 le nombre d'individus prélevés en France.

L'enquête nationale sur les tableaux de chasse (1998-1999) ne distinguait pas les canards de surface entre eux d'où la méconnaissance actuelle de ces prélèvements.

Propositions de gestion

La protection des habitats et la gestion de l'eau constituent les premières mesures à prendre afin de conserver des systèmes prairiaux humides. Elles doivent concerner les prairies sillonnées par des fossés où l'espèce trouve des conditions propices à la reproduction. Des mesures agro-environnementales intégrant un retard de fauche et la nécessité de niveaux d'eau corrects, ce qui passe peut être par une remise en question du mode d'élevage par un choix des races de bétail adaptées à des pâturages humides, contribueraient à maintenir les effectifs. La tranquillité des sites de reproduction doit aussi être recherchée.

Il est également important de connaître le niveau du prélèvement cynégétique. L'instauration en 2005 d'un carnet de prélèvement obligatoire pour la chasse de nuit donnera de précieuses indications. Ce carnet devrait être étendu à tous les modes de chasse afin de permettre d'évaluer le prélèvement global.

En ce qui concerne les bassins de lagunage, GUILLEMAIN *et al.* [7] considèrent que leur faible surface peut être un facteur limitant pour le souchet. Il est recommandé de créer des bassins d'au moins cinq hectares.

Etudes et recherches à développer

Peu de données chiffrées sont disponibles sur les paramètres démographiques de cette espèce en France. Une étude sur la reproduction (nombre de couples nicheurs, nombre de jeunes par couple nicheur, causes d'échec, caractéristiques des habitats fréquentés, relation avec la pluviométrie et la disponibilité en eau) permettrait de déterminer plus précisément les exigences écologiques de l'espèce et d'orienter la gestion des principaux sites de nidification français.

Un effort particulier pourrait être porté sur des zones spécialement gérées pour la reproduction de l'espèce, ainsi que pour la Sarcelle d'été *Anas querquedula* dont l'habitat de reproduction est assez semblable.

En période hivernale, une meilleure connaissance des sites sur lesquels les effectifs sont stables ou en augmentation permettrait de dégager les facteurs favorables et de tenter de les répliquer ensuite sur d'autres sites. Une analyse du rôle des dérangements sur les stationnements et sur l'exploitation des milieux (remise et gagnage) menée sur plusieurs sites semble également nécessaire.

L'impact des prélèvements cynégétiques est aussi à étudier plus précisément, notamment avec l'extension du carnet à tous les modes de chasse.

Une étude de l'impact de la qualité des eaux dans les stations de lagunage sur les oiseaux serait utile.

Bibliographie

1. ANKNEY, C.D. & AFTON, A.D. (1988).- Bioenergetics of breeding Northern Shovelers : diet, nutrient reserves, clutch size and incubation. *Condor* 90: 459-472.
2. BERTELSEN, J. & SIMONSEN, N.H. (1986).- *Documentation on bird hunting and the conservation status of the species involved: the situation in 1986*. Report for the European Economic Community. Rønde: Danish Game and Wildlife Administration. 332 p.
3. BLONDEL, J. & ISENMANN, P. (1981).- *Guide des oiseaux de Camargue*. Delachaux & Niestlé, Paris. 344 p.
4. BROYER, J. & FOURNIER, J.Y. (1995).- Variations du sexe-ratio et migration pré-nuptiale chez les anatidés (Anatidae) en Dombes (Ain). *Gibier Faune Sauvage* 12(1): 21-35.
5. DECEUNINCK, B., MAILLET, N., DRONNEAU, C., WARD, A. & MAHEO, R. (2006).- *Dénombrements d'anatidés et de foulques hivernant en France -Janvier 2005*. WI / LPO / MEDD. 40 p.
6. FOUQUE, C., GIDROL, B., BELETTE, D. & DEJ, F. (2004).- *Dénombrements hivernaux d'Anatidés et de Foulque macroule sur 98 entités humides d'importance nationale Hiver 2003-2004*. Réseau oiseaux d'eau et zones humides ONCFS-FNC. 88 p.
7. GUILLEMAIN, M., FRITZ, H. & GUILLON, N. (2000).- The use of an artificial wetland by shoveler *Anas clypeata* in western France: The role of food resources. *Revue d'écologie* 55: 263-274.
8. IBANEZ, F. & TROLLIET, B. (1990).- Le Canard souchet *Anas clypeata* nicheur dans le Marais breton : effectif, répartition et liaison avec les limicoles. *Gibier Faune Sauvage* 7: 95-106.
9. KAUPPINEN, J. (1993).- Densities and habitat distribution of breeding waterfowl in boreal lakes in Finland. *Finnish Game Research* 48: 24-45.

10. KIRKBY, J.S. & MITCHELL, C. (1993).- Distribution and status of wintering Shovelers *Anas clypeata* in Great Britain. *Bird Study* 40: 170-180.
11. KURESOO, A., LUIGUJOE, L. & MAGI, E. (2003).- *Population of Garganey and Shoveler in Estonia*. In SVAZAS, S., VIKSNE, J., KURESOO, A. & KOZULIN, A. (eds).- The Garganey and the Shoveler in Baltic States and Belarus. OMPO Special Publication. 21-41 p.
12. LPO (2006).- *Base de données « Zones Importantes pour la Conservation des Oiseaux en France »*. LPO-BirdLife France, Rochefort. Non publié.
13. MEDNIS, A., VIKSNE, J. & STIPNIECE, A. (2003).- *Population of Garganey and Shoveler in Latvia*. In SVAZAS, S., VIKSNE, J., KURESOO, A. & KOZULIN, A. (eds).- The Garganey and the Shoveler in Baltic States and Belarus. OMPO Special Publication. 51-70 p.
14. MOURONVAL, J.B. & TRIPLET, P. (1991).- *Oiseaux d'eau nicheurs en Plaine Maritime Picarde (saison de reproduction 1991 pour les anatidés, foulques et limicoles)*. APCGEDS, ONC, Conseil Régional Picardie. 217 p.
15. NATYKANETS, V. & KOZULIN, A. (2003).- *Population of Garganey and Shoveler in Belarus*. In SVAZAS, S., VIKSNE, J., KURESOO, A. & KOZULIN, A. (eds). - The Garganey and the Shoveler in Baltic States and Belarus. OMPO Special Publication. 6-20 p.
16. PIROT, J.Y. & PONT, D. (1987).- Le Canard souchet *Anas clypeata* L. hivernant en Camargue : alimentation, comportement et dispersion nocturne. *Revue d'écologie* 42: 59-79.
17. THOMAS, G.J. (1982).- Autumn and winter feeding ecology of waterfowl at the Ouse Washes, England. *Journal of Zoology* 197: 131-172.
18. TIETJE, W.D. & TEER, J.G. (1988).- *Winter body condition of Northern Shovelers on Freshwater and Saline Habitats*. In WELLER, M.W. (Ed). - Waterfowl in winter. University of Minnesota Press. 353-376 p.